

VILLE DE BOURG-LA-REINE

**RAPPORT
D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026**

- Cadre juridique
- Contexte d'élaboration du budget 2026
- Les orientations du budget 2026
- Les hypothèses envisagées pour l'élaboration du budget
- La stratégie financière

Qu'est-ce qu'un débat d'orientation budgétaire ?

Base juridique : **Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016**

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a pour principal but de renforcer **la démocratie en instaurant une discussion au sein du conseil municipal sur les orientations budgétaires et en améliorant l'information financière de la collectivité.**

Ce débat s'accompagne d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui portera sur :

- Les données majeures au niveau national, intercommunal et local qui influenceront sur les inscriptions budgétaires
- Les orientations budgétaires envisagées en matière de dépenses et de recettes
- Les éléments relatifs à la gestion du personnel
- Les hypothèses envisagées en matière de dépenses, de recettes, d'investissement, de dette et de trésorerie

- **Un contexte politique et financier complexe, au niveau national, qui complique l'élaboration du budget des collectivités locales**
- Projet de loi de finances pour 2026, rejeté le 19 décembre 2025, en Commission mixte paritaire
- Adoption le 23 décembre d'une loi de finances spéciale qui autorise l'État à percevoir les impôts, à emprunter temporairement et à répartir les crédits entre les ministères, à hauteur des enveloppes votées en 2025
- Adoption le 2 février dernier, via l'article 49.3, du projet de loi de finances pour 2026

L'IMPACT DE LA LOI DE FINANCES 2026 SUR LE BUDGET DE LA VILLE

- Le prélèvement au titre du DILICO2 passerait de 2Md€ à 740M€, en exonérant totalement les communes et en ponctionnant les recettes des régions de 350 millions d'euros, des intercommunalités de 250 millions d'euros et départements de 140 millions d'euros
- Maintien de la DGF au niveau de l'enveloppe de 2025 et augmentation des enveloppes (DSU) dotations de solidarité urbaine et (DSR) dotation de solidarité rurale, respectivement de 140 et 150 millions d'euros
- Baisse de l'enveloppe consacrée au fonds vert qui passe de 1,15 milliard d'euros en 2025 à 840 millions d'euros en 2026. Pour rappel, l'enveloppe de cette subvention était de 2,5 milliards d'euros en 2024
- Au titre de la loi de finances pour 2025 , nouvelle augmentation de 3 points du taux de cotisation patronale à la CNRACL

- Finalisation du groupe scolaire Faïencerie
- Etudes thermiques sur les crèches et les écoles
- Travaux de forage pour le projet de géothermie

REDUIRE L'IMPACT ECOLOGIQUE DES EQUIPEMENTS PUBLICS

RENATURER LA VILLE POUR LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

- Végétalisation de l'école Fontaine-Grelot
- Plan canicule dans les écoles
- Livraison du parc de la Faïencerie
- Désimperméabilisation de la contre-allée Carnot jusqu'à la Fontaine Saint-Cyr.

- Aménagement de la maison de la santé
- Actions de cohésion sociale dans le cadre de la politique de la Ville 2025 - 2030
- Soutien financier au secteur social et associations

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PUBLICS EN DIFFICULTE

PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET DE LA JEUNESSE

- Etudes pour la réhabilitation de la crèche Hoffmann
- Acquisition d'un local pour la nouvelle crèche à Faïencerie
- Soutien financier aux acteurs de l'éducation et de la petite enfance

LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2026

- Déploiement de plus de vidéoprotection
- Renforcement des moyens de la police municipale
- Financement du dispositif alarme anti-intrusion

AGIR POUR LA SECURITE PUBLIQUE

- Modernisation des équipements
- Organisation d'évènements pour tous
- Programme sportif dans les écoles

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE

- Enrichissement de la programmation culturelle
- Livraison de la Place Condorcet avec un nouveau linéaire commercial
- Lancement de l'étude pour la réhabilitation du marché

DYNAMISER LA VILLE ET ETENDRE SON RAYONNEMENT

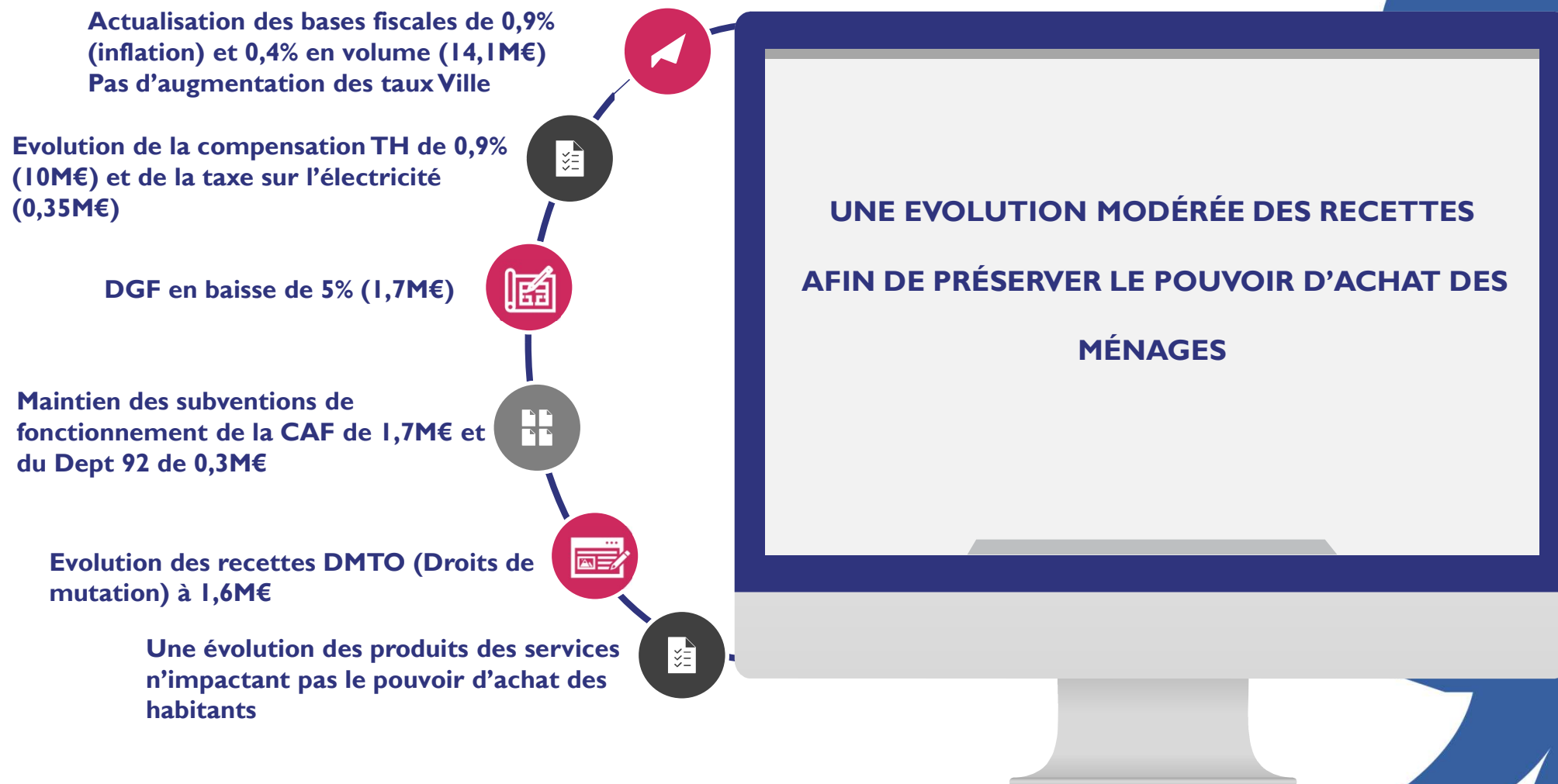
INITIER LES CITOYENS A LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Budget participatif
- Conseil des Enfants Citoyens (CEC) et Conseil des Jeunes Citoyens (CJC)
- Actions jeunesse (Booste ton projet, ...)

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

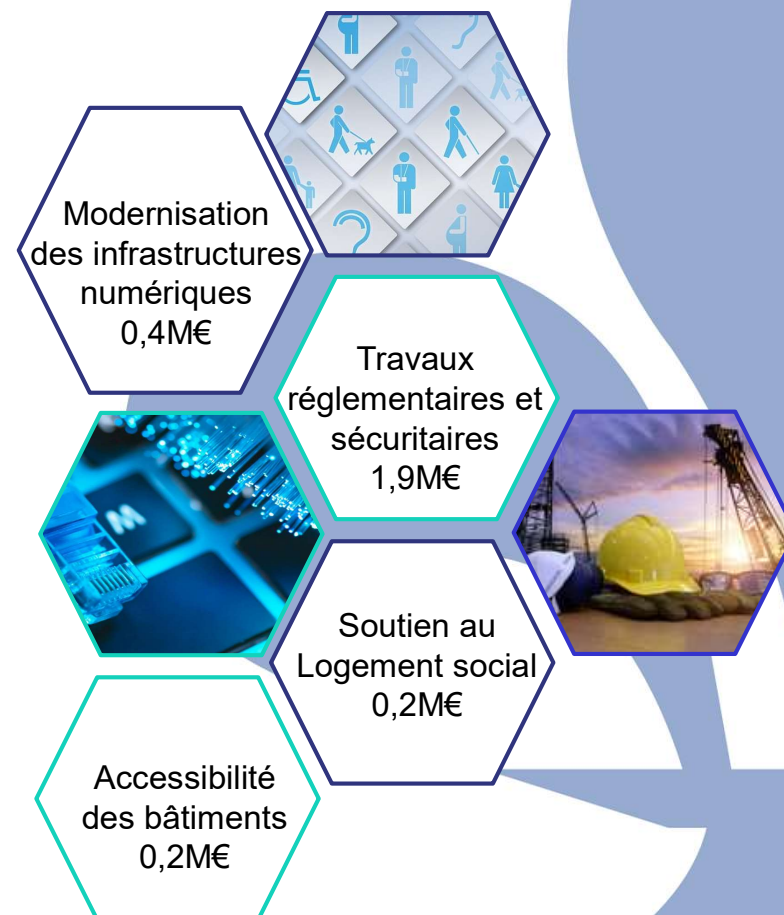


LES HYPOTHESES ENVISAGEES POUR L'ELABORATION DU BUDGET

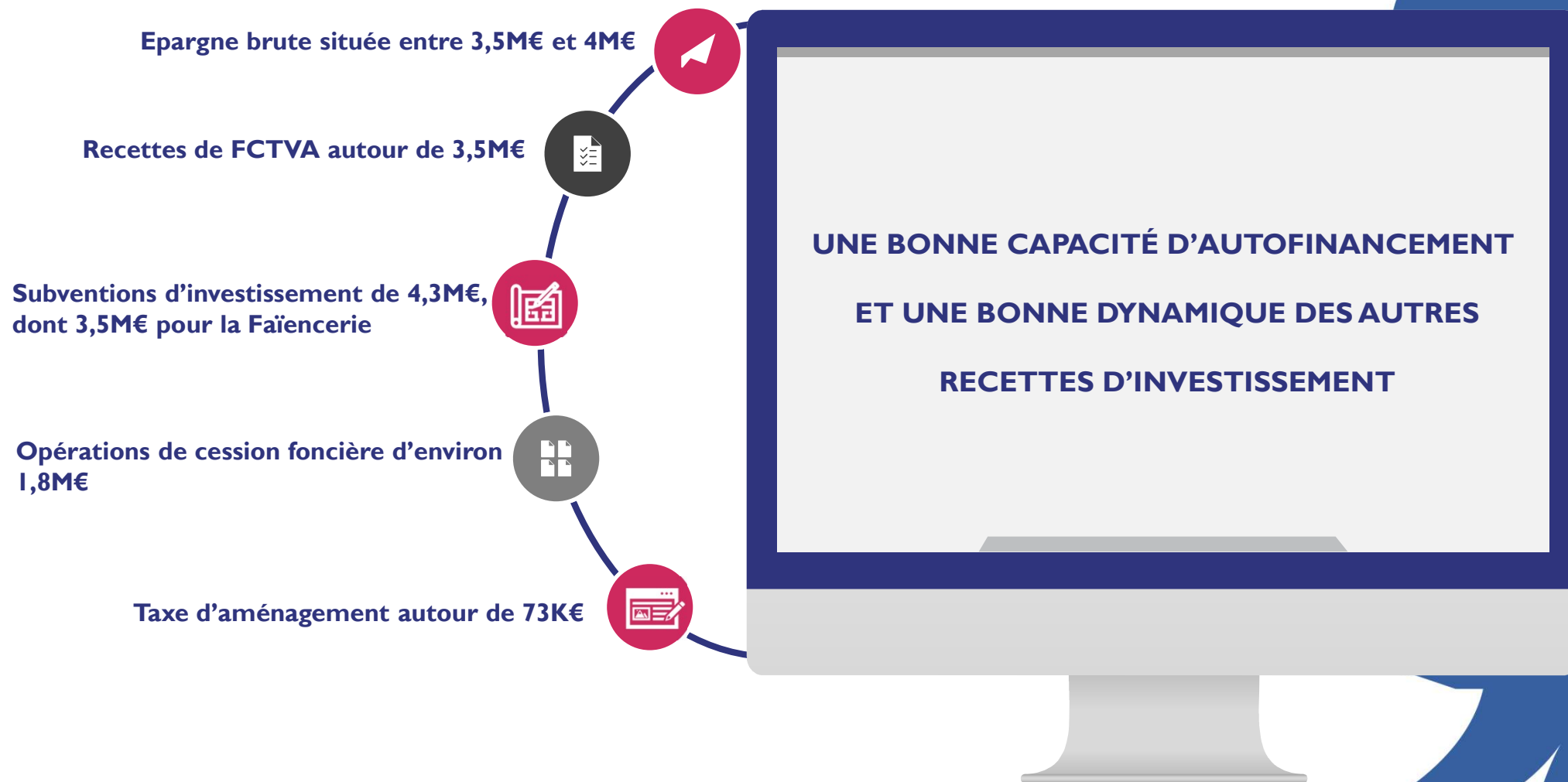
Les investissements structurants ~ 9M€



Les investissements récurrents ~ 2,7M€



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



**UNE RECHERCHE DYNAMIQUE
DE SUBVENTIONS AFIN DE NE
PAS AUGMENTER LA
FISCALITÉ DES MÉNAGES**

**DES OUTILS DE PILOTAGE
FINANCIER POUR UNE
GESTION RESPONSABLE DES
DENIERS PUBLICS**

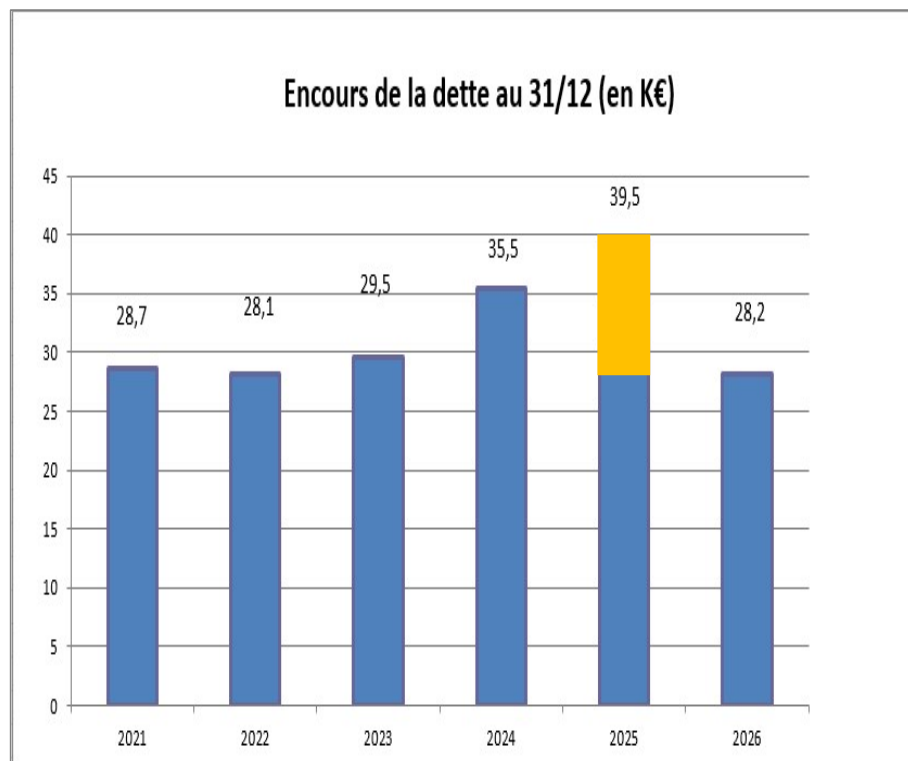
**UNE TRAJECTOIRE
FINANCIÈRE MAÎTRISÉE**

**UNE GESTION PRÉVISIONNELLE
DE LA TRÉSORERIE POUR PLUS
DE VISIBILITÉ ET DE SÉCURITÉ.**

**UNE GESTION OPTIMISÉE DE
L'EMPRUNT (PAS D'EMPRUNT
EN 2026)**

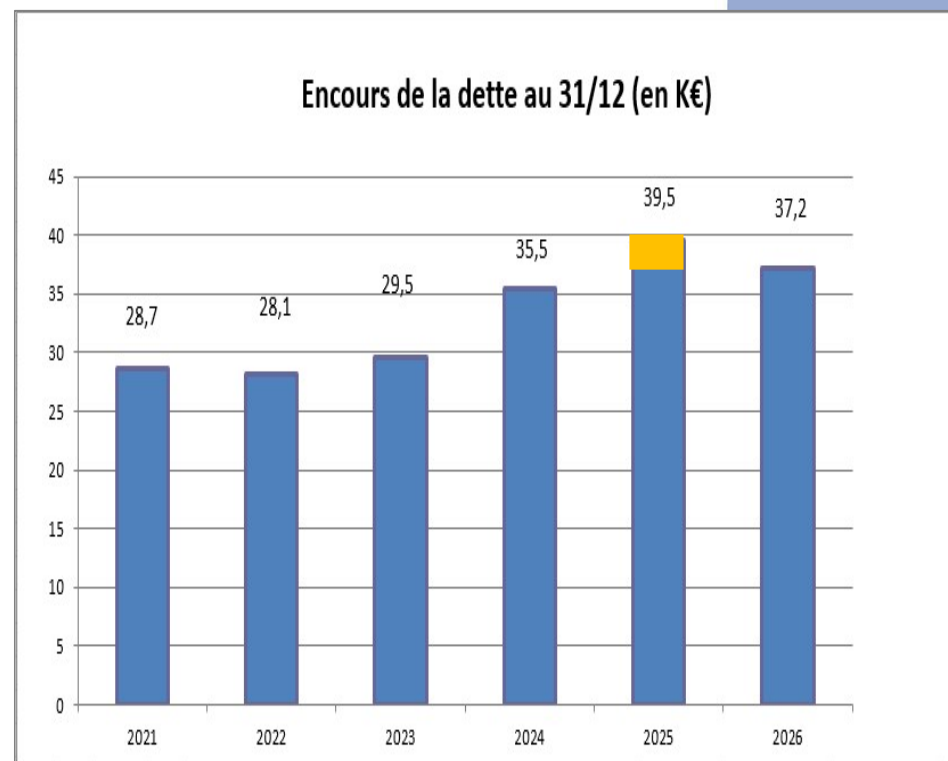
HYPOTHESE 1

Utilisation des disponibilités financières suite à la cession COGEDIM



HYPOTHESE 2

Désendettement naturel



Souscription de 2 emprunts de 3 M€, en août et novembre 2026 pour les travaux Faïencerie suite au recours de l'opposition portant sur l'avenant au contrat de cession des terrains à COGEDIM, opération finalement réalisée en décembre 2025

Une analyse de l'utilisation des disponibilités financières de cette cession pour le désendettement est en cours afin de déterminer l'option la plus avantageuse pour la Ville

Vous remerciant pour
votre attention

Mairie de Bourg-la-Reine
6, boulevard Carnot
92340 BOURG-LA-REINE
www.bourg-la-reine.fr

